

Voyageurs d'autrefois

Autor(en): **Burnet, Edouard-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-18367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VOYAGEURS D'AUTREFOIS

*Deux princes maronites à Genève et en Suisse
en 1728.*

(Suite.)

Elias Jaleb n'est pas le seul visiteur exotique, fort noble mais peu argenté, dont Genève ait eu le spectacle cette année-là. Deux mois n'étaient pas écoulés qu'un autre prince maronite, flanqué comme le premier de deux domestiques¹, et voyageant de la même manière économique, se présentait aux portes de la ville. Comme ce nouveau venu arrivait d'Italie, on peut se demander, sans lui faire de tort, si peut-être il n'avait pas rencontré son compatriote en route, et si ce dernier ne l'avait pas renseigné sur la réception qui l'attendait dans les villes suisses, de la même façon à peu près que les mendiants, toute révérence gardée, s'indiquent entre eux les bonnes maisons. Les allures singulières de ces touristes peu communs, qui excitèrent manifestement une grande curiosité à Genève, le contraste inattendu entre les prétentions qu'ils affichaient et leur attitude de quémandeurs, peuvent ainsi, bien des fois, prêter à sourire. Mais ces détails pittoresques, qui frappent tout d'abord ne doivent pas nous faire oublier ce qu'a dû recéler en réalité de misères et de tristesses l'existence de ces proscrits livrés à tous les hasards de l'exil, et qui avaient tenu le drapeau de la foi chrétienne dans leur lointain pays, et ce serait également montrer bien de la légèreté que de ne pas se sentir touché par la charité sans apprêt, par la bonhomie simple avec laquelle nos pères les ont accueillis.

Voir plus loin la note de l'aubergiste La Combe.

*Petit-Conseil, séance du vendredi 9 juillet 1728*¹ : Mons^r le Premier syndic a rapporté qu'un Seig^r Arabe du Mont Liban se disant Prince, âgé de vingt-six ans, lequel arriva mardi au soir en cette ville venant d'Italie, étoit allé le voir le lendemain à deux heures accompagné du S^r La Combe hôte des Trois Roix chez qui il loge, qu'il lui a dit que les Turcs ayant coupé ses oliviers et ravagé son Païs, il avait été contraint depuis plus de trois ans de le quitter pour venir en Europe, implorer la bienfécience des Princes chrétiens, pour luy aider dans le dessein qu'il a d'être rétabli dans ses Etats et à payer un tribut considérable qu'il doit aux Turcs se recommandant à la bienveillance du Conseil ; surquoy étant opiné, arrêté qu'on le défraye dans son logis et jusque Lausanne où il doit aller en quittant cette ville, et qu'on lui donne un passeport gratis comme on fit au Prince Elias Jaleb du Mont Liban le 25^e mai dernier, le S^r secrétaire Gautier ayant été chargé de l'aller voir, pour lui déclarer ce que dessus, et lui faire entendre en même tems que les grandes dépenses que nous sommes obligés de faire ne nous permettent pas de lui accorder aucune sùvention².

*Id., séance du dimanche 11 juillet, « à la Sale d'embas, après le sermon du matin »*³ : Le Sieur secrétaire Gautier a raporté que s'étant acquitté de l'ordre qui lui fut donné vendredi dernier, le Seig^r Arabe logé aux Trois Roix chez qui il alla lui marqua de la reconnoissance de ce que le Conseil vouloit bien faire en sa faveur, qu'il aprit de lui qu'il s'apelle Seidid Spada Habasci⁴, qu'il est Catholique Romain Maronite, l'un des cinq Princes Chrétiens du Mont Liban⁵, qu'il a été à Vienne en Autriche et chés presque tous les Princes d'Al-

¹ *Ut supra*, p. 254.

² Genève avait en effet de gros frais ces années-là, à cause des fortifications qu'on étoit en train de refaire sur de nouveaux plans.

³ P. 254 et 255.

⁴ Le nom n'est pas exactement reproduit. Comme nous le verrons plus loin, le prince Maronite signe lui-même Seidid (seigneur) Spada Habaisci.

⁵ Le passage suivant de l'*Histoire du Prince Junès, Maronite* (mort sur le pal à Tripoli en 1697), jointe au *Voyage de Syrie et du Mont Liban* de M. de La Roque (Paris, 1722), T. II, p. 263, nous renseigne un peu sur ce qu'étaient ces petits princes maronites : « Le prince Junès étoit issu d'une des plus illustres familles de tout le Mont-Liban... et entre plusieurs domaines considérables, il jouissoit à titre de principauté de plusieurs belles Terres sur la pente du Mont-Liban, aux environs de Tripoly et de Gebail, qui lui faisoient près de cent mille livres de revenu... »

lemagne, qu'en Italie d'où il vient, il a fait la révérence au Pape qui lui a donné des lettres de recommandation pour tous les Princes Chrétiens Catholiques Romains lesquelles il fit voir audit Sr Secrétaire, de même qu'une Patente ou Passeport de l'Empereur, qu'il se propose d'aller à Zurich, Berne, Fribourg, Bâle et autres Cantons et de là en Lorraine et ensuite vers toutes les autres Puissances de l'Europe Catholiques et Protestantes, chez lesquelles il n'a pas encore été. A quoi le Sr De la Corbière sautier qui fut chez lui avec le d^t sr Secrétaire¹, a ajouté que l'ayant ensuite mené voir la Bibliothèque et l'hôpital, ledit Seigr^r lui fit connaître qu'il se serait attendu à quelque petite sùvention, de la part du Conseil ; Dont opiné a été dit qu'on lui donne six louis d'or de L. II. 4 et une pistole de L. II. 10 des dernières frappées au coin de cette République²

Id., séance du lundi 12 juillet³ : Nob. Gautier Secr^{re} d'Etat a dit qu'il a exécuté ce dont le Conseil le chargea hier, à l'égard de Seidic Spada Habascaï Prince Arabe, auquel il a remis le Passeport qu'il a désiré et le présent qu'on a ordonné ; Qu'il luy a témoigné y être très sensible et l'a reçu avec beaucoup de marques de reconnoissance, assurant qu'il conservera comme un monument la pièce d'or battue icy et enfin qu'il doit être parti ce matin pour Lausanne.

Id., séance du lundi 19 juillet⁴ : On a leu une lettre de remerciement du Prince Arabe Seidid Spada Habascaï, dattée de Fribourg du 14^e juillet 1728 remplie d'assurance du bon souvenir qu'il conservera des honnêtetés qu'on luy a fait.

Il faut croire que cette lettre de remerciements a paru aux conseillers de Genève une pièce importante, car ils l'ont

¹ Le sautier était un fonctionnaire qui cumulait les charges de conservateur de la Maison-de-Ville, de chef des guets et de commissionnaire du conseil aux séances duquel il assistait.

² La pistole genevoise remplace dans le cadeau destiné à Spada Habaisci les deux médailles de prix données à Elias Jaleb, c'est le souvenir dont, par délicatesse, on accompagne les 6 louis, subside effectif. Cette pistole est une monnaie d'or, créée par la Seigneurie en 1722. La dernière frappe est de l'année 1724. La pièce, qui vaut 11 livres 11 sous, soit 40 florins 3 sous, porte au droit les armes de la République avec la légende *Respublica genevis* et au revers une aigle d'empire couronnée avec la légende *Post Tenebras Lux* et en exergue 1722. (Eug. Demôle : *Hist. monet. de Genève de 1536 à 1792*. — M. D. G., sér. in-4^o, T. I., p. 120-121 et 346-347.)

³ P. 255.

⁴ P. 262.

annexée en original au Registre de leurs délibérations où nous l'avons retrouvée à la page 262. Qu'on ne s'étonne pas de voir un Arabe syrien écrire une lettre française en somme assez correcte. Clients des rois de France depuis Louis XIV, beaucoup de Maronites tenaient à honneur de connaître la langue de leurs protecteurs, et encore aujourd'hui un grand nombre d'entre eux apprennent et parlent le français avec facilité.

Lettre du Prince Arabe Seidid Spada Habaisci, de Fribourg le 14 juillet 1728 :

Mes Très honoré et Puissant seigneur.

J'ai l'honneur de vous adresser ses ligne pour vous remercier de la Bonté que vous avez eut pour moy de me témoigné tant d'honnéteté, je vous assure que je n'oublieray jamais les bien fait que vous m'avez témoigné, Et lorsqu'il s'agira de faire plaisir à quelqu'un de votre Canton je ne mépargneray jamais, par la quelle je vous déclare aussy que je suis très content du voyturier nommé Peltz qui vous a pleut de me donner je vous assure que s'est un fort honet homme et je vous le recommande, qui plus est m'ayant sy bien servy jusques à Lausanne je l'ay pris jusques à Fribourg ou je suis arrivé en bonne santé, demeurant très cordiale^{mt} avec un profond Respect à tous les honorable et cher Messieurs

votre très humble et obéissant Servit^r

SEIDID SPADA HABAI SCI ¹

fribourg ce 14^e juillet 1728.

(*A suivre*)

Edouard-L. BURNET.

¹ Suit une seconde signature en lettres arabes.

